



Projet Pédagogique

-

Accueil Périscolaire

Service Enfance et Jeunesse

Mairie de Varces Allières et Risset

-

Décembre 2013

SOMMAIRE

1. Le contexte varçois	3
2. Des intentions pédagogiques portées par l'équipe de direction	4
3. Introduction	5
4. Fonctionnement des accueils périscolaires	8
5. La place de l'Enfant	10
6. Le rôle de l'Animateur	11
7. Les relations avec les partenaires	13
8. Le temps de repas	14
9. L'Activité	16
10.L'Espace devoirs	18
11. Annexes

1. Le contexte varçois

Varces Allières et Risset est une commune rurale étendue, située à 10 km de Grenoble, comptant environ 6674 habitants (recensement 2011). La commune fait partie de la communauté d'agglomération grenobloise La METRO. Ainsi, la commune est desservie par plusieurs lignes de bus régulières (1, 17).

Sa population est un mélange de Varçois de souche et de nouveaux arrivants recherchant un certain cadre de vie. La population varçoise est à majorité de classe moyenne supérieure.

En septembre 1993 étaient créées les « garderies périscolaires ». Les horaires d'ouverture étaient alors 7h45-8h20 et 16h30-17h30. A une période, les accueils du matin et du soir étaient remis en question faute de fréquentation.

En 2001, il y a une volonté municipale forte de développer l'offre de service. Elle se traduit en outre par la création d'un poste de Coordinatrice Enfance Jeunesse.

En 2002, sont mis en place le Contrat Temps Libre et le Contrat Éducatif Local. L'amplitude horaire des accueils périscolaires est étendue en janvier 2003 de façon à mieux répondre aux besoins des familles. Depuis, ces horaires sont toujours en vigueur, c'est-à-dire 7h30-8h20 et 16h30-18h30.

En 2003, mise en application d'une réglementation concernant le taux d'encadrement : 1 animateur pour 10 enfants en maternelle, 1 pour 14 en élémentaire. De nombreux agents suivent la formation BAFA. Progressivement la garderie périscolaire devient un accueil à part entière.

En 2007, le Service Périscolaire engage une démarche d'habilitation auprès des services de la Jeunesse et des Sports. Processus validé au cours de l'année suivante. L'accueil périscolaire maternel des Poussous bénéficie de l'habilitation DDJS à compter du 1^{er} avril 2008, les trois autres accueils dès la rentrée de septembre 2008.

Le processus d'écriture du projet pédagogique des temps périscolaires est enclenché au cours de l'année 2007. Plusieurs groupes de travail sont constitués. Le premier projet pédagogique résulte de ces travaux et il sera réécrit partiellement en 2009. En Septembre 2011, l'accueil du midi a été déclaré auprès des services de la DDCS comme les temps du matin et du soir. De plus les accueils périscolaires ont été déclarés en deux sites correspondant aux deux groupes scolaires (Charles Mallerin, Les Poussous) de ce fait un poste d'adjoint a été créé ce qui permet d'avoir un directeur par site.

En 2013, La commune s'est dotée de nouveaux locaux enfance jeunesse dans lequel s'organise l'accueil périscolaire de l'école Charles Mallerin. Cet espace dédiée à l'enfance et à la jeunesse offre une grande qualité d'accueil.

2. Des intentions pédagogiques portées par l'équipe de direction

- **Etre à l'écoute des familles.**
- **Favoriser la participation des familles.**
- **Favoriser l'unité de l'équipe.**
- **Veiller à respecter le rythme de l'enfant (espaces devoirs, activités, arrivée du matin, alternance temps scolaire et temps libre..).**
- **Etre à l'écoute de l'enfant : développer son sens critique et son autonomie.**
- **Susciter un comportement d'entraide et de partage.**
- **Développer des temps de loisirs (activités sportives, artistiques, manuelles, projets divers..).**
- **Rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs.**

Le Projet Éducatif Local

Voir document joint en annexe.

3. Introduction

Ce document est la synthèse des travaux engagés au second semestre 2012 par l'équipe périscolaire et en collaboration avec les parents d'élèves courant 2013. Cinq groupes de travail ont alors été constitués afin de répondre aux différents thèmes retenus :

- Espaces de travail personnel,
- Les temps de repas (goûter, cantine),
- Fonctionnement des accueils,
- Le rôle de l'animateur,
- Les partenaires

Est considéré Animateur, toute personne intervenant durant au moins un temps d'accueil périscolaire.

Les groupes de travail ont mis en avant la nécessité de pouvoir s'appuyer quotidiennement sur un document de référence. Et aussi organiser régulièrement des temps de rencontres entre les animateurs (bilans, rencontres animateurs, réunion d'équipe, etc...) qui permettent d'échanger sur le fonctionnement, les activités mises en place et les comportements de l'enfant.

Caractéristiques des accueils périscolaire Mallerin

TEMPS	HORAIRES	FONCTIONNEMENT	NB	ENCADREMENT	ESPACES DEDIES
MATIN MATERNEL	7h30 – 8h30	Trajet : portail cours Arrivée Max : 8h10 Retour école et relais ATSEM: 8h15	30	2 à 3 animateurs en fonction des effectifs	Bibliothèque Salles thématiques Salles d'activités
MATIN ELEMENTAIRE	7h30-8h30	Trajet : portail cours Arrivée Max : 8h10 Retour école : 8h15	42	3 animateurs	Grande salle avec espaces d'activités Salle des passerelles Extérieur
MIDI MATERNEL	11h30-13h30	2 services 11h30-12h20 (PS- MS) 12h20-13h20 (MS-GS)	70	3 ATSEM 4 animateurs	Espace des maternelles
MIDI ELEMENTAIRE	11h30-13h30	2 services 11h30-12h20 12h20-13h20	154	10 animateurs	Espace élémentaire
SOIR MATERNEL	16h30-18h30	Goûter pris à la cantine et à partir de 17h15 : parents	40	4 animateurs	Cantine Mallerin Espace des maternel
SOIR ELEMENTAIRE	16h30-18h30	Goûter pris à la cantine et à partir de 17h15 : parents	84	6 animateurs	Cantine Mallerin Espace élémentaire

Caractéristiques des accueils périscolaire Poussous

TEMPS	HORAIRES	FONCTIONNEMENT	NB	ENCADREMENT	ESPACES DEDIES
MATIN MATERNEL	7h30 – 8h30	Arrivée Max : 8h20 Retour école et relais ATSEM: 8h20	20	2 animateurs	Salle de musique Bibliothèque Cours de récréation
MATIN ELEMENTAIRE	7h30 - 8h30	Arrivée Max : 8h20 Retour école : 8h20	28	2 animateurs	Salle activités manuelles Salle polyvalente Cours de récréation
MIDI MATERNEL	11h30-13h30	2 services 11h30-12h20 (PS- MS) 12h20-13h20 (MS-GS)	60	4 ATSEM 2 animateurs	Salle de musique Bibliothèque Cours de récréation Salle motricité
MIDI ELEMENTAIRE	11h30-13h30	SELF en 3 temps (11h40-12h15 / 12h15-12h45 / 12h45-13h15)	112	8 animateurs	Salle activités manuelles Salle polyvalente Cours de récréation
SOIR MATERNEL	16h30-18h30	Goûter pris à la cantine et à partir de 17h15 : parents	30	3 animateurs	Salle de musique Bibliothèque Cours de récréation
SOIR ELEMENTAIRE	16h30-18h30	Goûter pris à la cantine et à partir de 17h15 : parents	56	4 animateurs	Salle activités manuelles Salle polyvalente Cours de récréation

4. Fonctionnement des accueils périscolaires

Les accueils en maternelle

Les enfants scolarisés en école maternelle sont accueillis en périscolaire avant et après la classe ainsi que durant la pause méridienne. Ils sont pris en charge par des animateurs périscolaires qualifiés selon les caractéristiques suivantes :

Le matin avant la classe, l'arrivée des enfants se fait de façon échelonnée. Différents petits espaces ludiques sont proposés : coin lecture, coin jeux (voiture, kapla, dînette), l'Enfant peut passer d'une activité à l'autre librement et ainsi débiter sa journée sereinement.

Mallerin : l'Enfant et son parent sont accueillis à l'Arc-en-Ciel. A 8h10, les animateurs accompagnent les enfants à l'école et les ATSEM prennent le relais.

Poussous : L'Enfant et son parent sont accueillis au sein de l'école. A 8h20, les enfants sont conduits dans leur classe respective par l'animateur.

Le midi est un temps primordial pour l'enfant. Celui-ci permet de marquer une véritable pause dans la journée où l'enfant pourra en dehors du temps du repas, jouer librement, participer aux activités manuelles, artistiques et sportives proposées par les animateurs ou simplement dialoguer avec celui-ci. Pendant le repas, les animateurs mangent avec les enfants, les incitent à goûter, à découvrir de nouvelles saveurs mais aussi ils garantissent le calme et leur sécurité physique et affective.

Ce temps est organisé en deux services, les petites et moyennes sections mangent au 1^{er} service de 11h30 à 12h20 et les moyennes et grandes sections mangent au 2^{ème} service de 12h20 à 13h10.

Les enfants sont pris en charge directement dans leur classe, puis se dirigent dans la salle de restauration pour le 1^{er} service et en animation pour le 2^{ème} service. A 13h20, les enfants sont reconduits dans leur classe respective (ou en salle de repos) peu avant la reprise de l'école.

Le soir à 16h30, les animateurs font l'appel des enfants directement dans les classes. Il est alors proposé un temps de goûter en salle de restauration à l'issue duquel l'Enfant peut jouer librement, seul ou avec un animateur, ou bien encore participer aux activités proposées. Il est à noter que les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) dès 17h15 et ce jusqu'à 18h30.

Les accueils en élémentaire

Les enfants scolarisés en école élémentaire sont également accueillis en périscolaire avant et après la classe ainsi que durant la pause méridienne. Ils sont pris en charge par des animateurs périscolaires qualifiés selon les caractéristiques suivantes :

Le matin avant la classe, l'arrivée des enfants se fait de façon échelonnée. Plusieurs espaces leurs sont proposés : jeux de sociétés, jeux de ballons, activités manuelles ou bien tout simplement lire ou discuter.

Mallerin : l'Enfant et son parent sont accueillis à l'Arc-en-Ciel. A 8h10, les animateurs accompagnent les enfants à l'école.

Poussous : l'Enfant et son parent sont accueillis au sein de l'école. A 8h20, les enfants sont conduits dans la cour de récréation.

Le midi est un temps charnière pour les enfants, c'est un moment où ils expriment leurs émotions, leurs inquiétudes mais c'est également un temps propice aux activités où chaque enfant aura le choix parmi celles-ci.

Mallerin : Ce temps est organisé en deux services, les CP-CE2 et CM2 mangent au 1^{er} service de 11h30 à 12h15 et les CE1-CE2 et CM1 mangent au 2^{ème} service de 12h20 à 13h10.

Poussous : Ce temps est organisé en self, les enfants peuvent manger soit de 11h30 à 12h10 ou de 12h10 à 12h45 ou de 12h45 à 13h10. Les animateurs se chargent de la composition des groupes en fonction des activités proposées, du soutien scolaire et aussi en fonction des envies des enfants.

Les enfants sont pris en charge auprès des enseignants dès 11h30 suite à un appel. A 13h20, les enseignants prennent le relais dans la cour de récréation.

Le soir à 16h30, les animateurs font l'appel des enfants dès leur sortie de classe, en présence de l'enseignant. Il est alors proposé un temps de goûter à l'issue duquel l'Enfant peut soit faire ses devoirs soit jouer librement, seul ou avec un animateur, ou bien encore participer aux activités proposées. Il est à noter que les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) à partir de 17h15 et ce jusqu'à 18h30.

5. La place de l'Enfant

L'Enfant est placé au centre du dispositif qu'est l'accueil périscolaire. Il s'agit de permettre à l'Enfant de s'exprimer en tant qu'individu tout en respectant la collectivité. S'exprimer s'entend au sens de : agir, ressentir, dire.

L'Enfant doit donc pouvoir évoluer dans un espace lui permettant :

- **d'agir sur le monde qui l'entoure**

L'animateur encadre une activité danse décomposée en 6 séances de découverte avec pour objectif un spectacle de fin d'année. L'animateur veillera à véhiculer les valeurs du groupe tout en faisant réfléchir l'enfant à la notion d'engagement pour soi et pour les autres.

- **de s'exprimer, donner son avis**

L'animateur installe un climat de confiance avec les enfants qui leur permettent de s'exprimer durant les temps périscolaires sur des temps formels ou informels.

- **de prendre des initiatives**

L'animateur veillera à ce que l'enfant puisse mettre en place une activité qu'il pratique au quotidien et ainsi la faire partager à ses camarades (musique, sport, cirque...)

- **de faire des choses seul avec une certaine responsabilité**

L'animateur veillera à ce que les enfants, assure le débarrassage des tables, ainsi que l'installation de ces dernières. L'animateur veillera également à ce que l'enfant commence ses devoirs en s'organisant au mieux avant l'arrivée de ses parents. Les enfants peuvent circuler d'un espace à l'autre seul en respectant les consignes de sécurité.

6. Le rôle de l'Animateur

L'animateur a des interactions avec différents acteurs, et en tout premier lieu avec l'Enfant. Il est garant de sa sécurité physique et affective. Il se doit donc d'être pour lui, un repère stable. L'animateur est le garant du cadre (règles) dans lequel l'Enfant évolue.

Pour cela il doit permettre et favoriser l'expression de l'Enfant, mais aussi aller au-devant de lui.

Il doit être juste et équitable.

L'animateur accompagne l'Enfant dans la construction de sa personnalité. Pour cela, il doit essayer de donner à l'Enfant les moyens de faire par lui-même, de faire des découvertes.

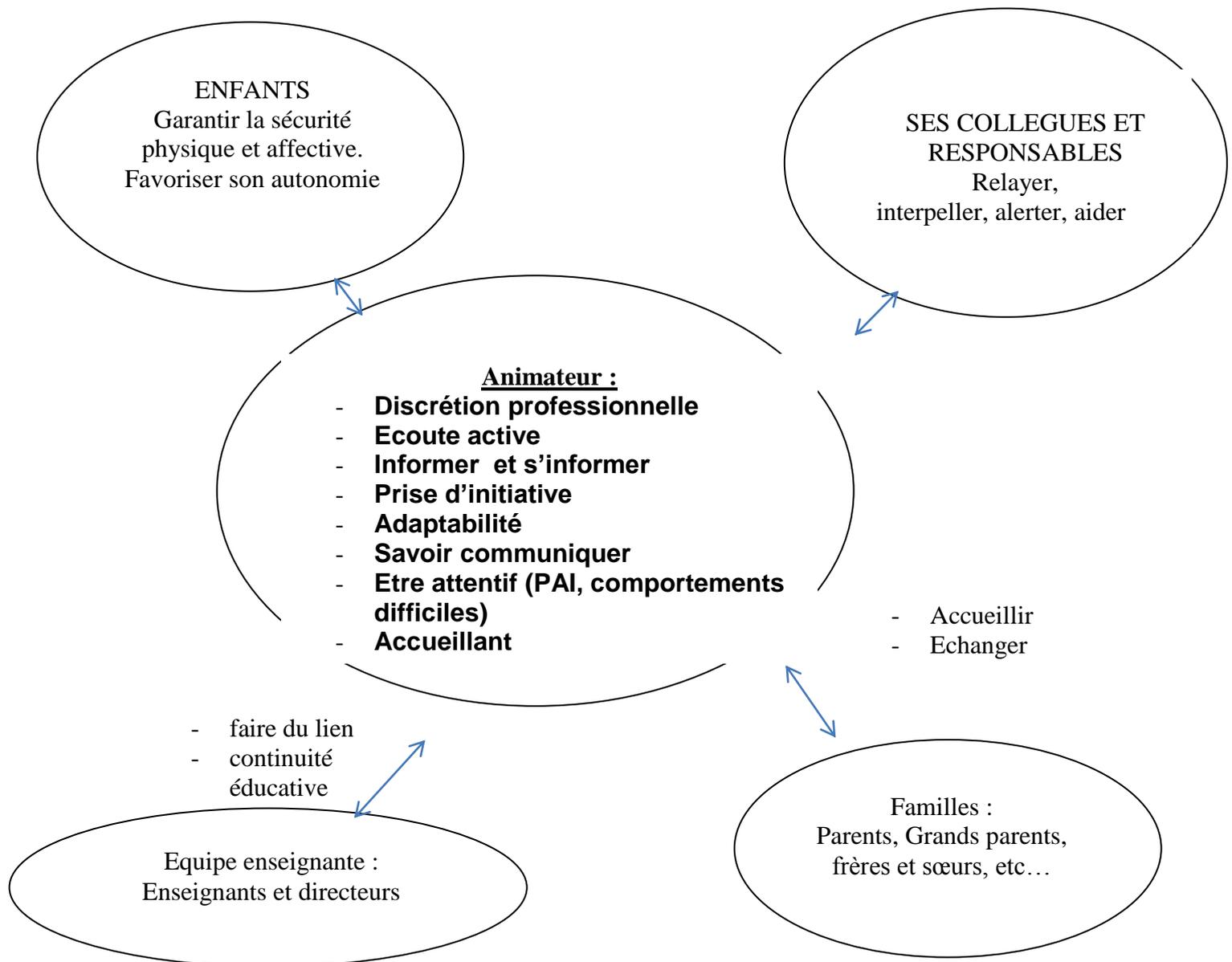
On identifie quatre postures chez un animateur :

- Laisser jouer (observation)
- Donner à jouer (installation d'un environnement particulier)
- Faire jouer (diriger)
- jouer avec

L'animateur n'est pas isolé dans ses fonctions auprès des enfants. Il fait partie d'une équipe périscolaire qui compte en 2013, 36 agents. Au quotidien dans les différents lieux d'accueil périscolaire, les animateurs sont répartis en fonction des effectifs.

L'animateur est à même de prendre des initiatives, d'exprimer son désaccord ou ses questionnements. Il prend soin de les exprimer au bon endroit et à un moment approprié, en tenant compte de la présence ou non d'autres personnes (enfants, familles, enseignants, etc.). L'animateur recherche en cas de besoin une solution individuelle ou collective au problème rencontré afin de pouvoir adopter une réponse applicable par l'ensemble des membres de l'équipe (consensus).

En cas de besoin, il est également possible de contacter les Responsables de l'accueil ou de prendre rendez-vous avec eux et/ou le coordinateur Enfance & Jeunesse.



Ecoute active :

- Reformuler les paroles de l'enfant
- Dialoguer avec l'enfant

Continuité éducative :

- Echange d'informations avec l'équipe enseignante (PAI, problème de comportement, vie de l'établissement, événements inhabituels, etc...).
- Echange avec les familles.

- Echange au sein de l'équipe d'animateurs.

Favoriser son autonomie :

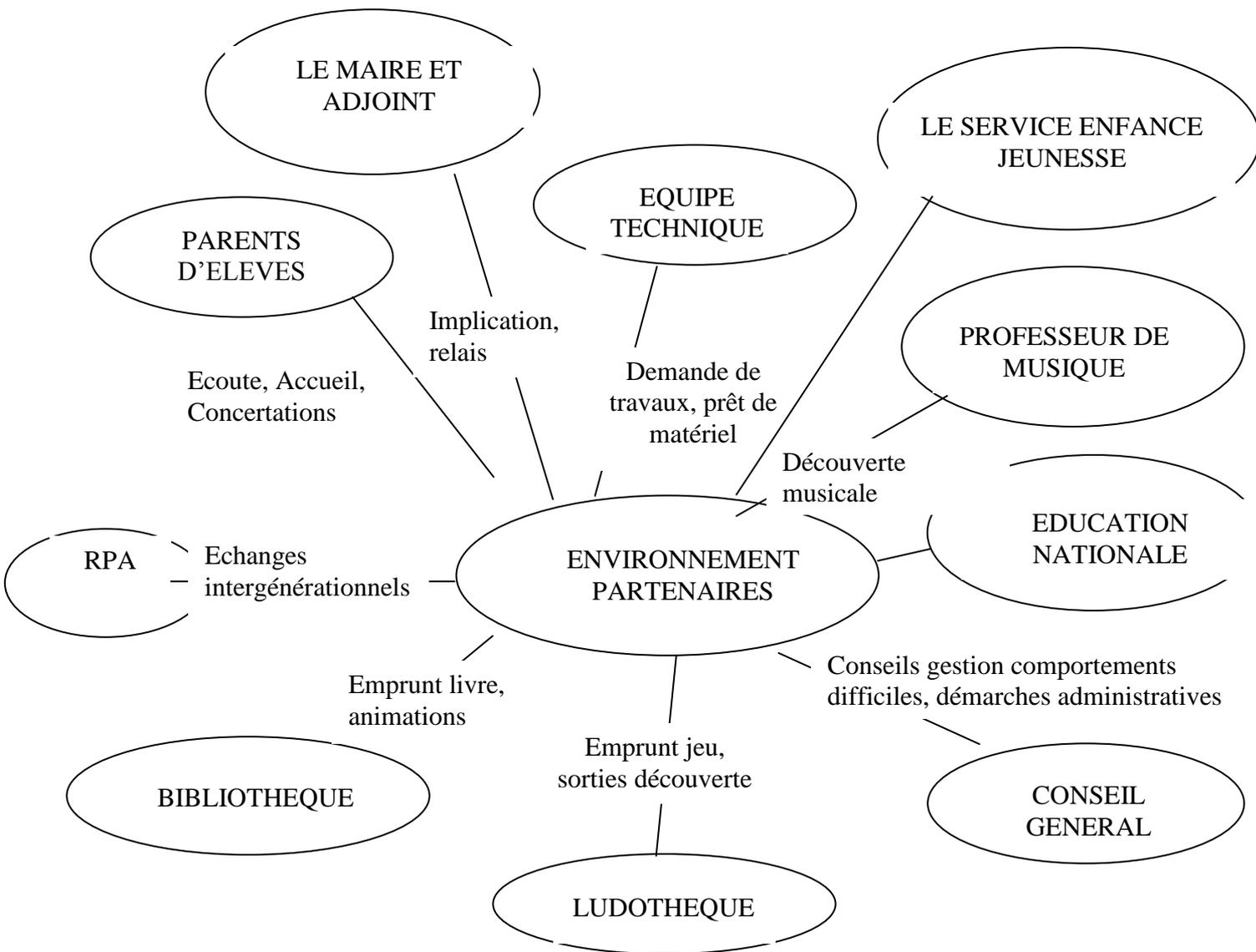
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Faire avec pour arriver à laisser faire.

Equité :

- Prendre l'enfant en tant qu'individu tout en permettant au groupe de fonctionner

Tout au long de l'année, les parents d'élèves sont associés via les rencontres avec les professionnels autour de la réflexion sur les temps périscolaires. Par exemple : réécriture du règlement intérieur, du projet pédagogique, le fonctionnement de l'espace de travail personnel.

7. Les relations avec les partenaires



A développer : Impliquer d'avantage les parents dans la programmation des animations de leurs enfants.

8. Le temps de repas

Le temps de repas durant la journée scolaire de l'enfant est une pause entre deux temps de travail. Pour cela, il doit être un moment de détente, de partage, de plaisir et de retrouvailles avec les « copains ».

Les temps de repas, midi ou goûter, doivent favoriser la découverte et/ou l'apprentissage d'une certaine autonomie pour l'enfant, et permettre les échanges entre enfants mais aussi enfant-animateur. Afin de permettre à l'animateur d'être plus disponible vis à vis de l'enfant, il est nécessaire de le libérer des contraintes liées au service des plats proprement dit. Ainsi, cela lui permettra d'avoir une observation plus fine de l'enfant et de ses comportements, d'avoir un certain recul...

Le repas de midi

Durant tout le temps présent dans le restaurant scolaire, chaque animateur a un pôle de deux ou trois tables sous sa responsabilité (au maximum 10 enfants de maternelle et 14 enfants d'élémentaire). Il est avant tout animateur de ce temps de restauration, c'est-à-dire qu'il participe au repas au même titre que l'enfant (voir rôles de l'enfant ci-après). Il suscite l'échange et la découverte à travers les discussions (avis, expériences, actualité, questionnement...), l'entraide (adulte-enfant, enfant-adulte, enfant-enfant), le service des plats dans l'assiette, la découverte de nouveaux aliments ou de nouvelles recettes.

Son rôle est également de favoriser les discussions à un niveau sonore acceptable pour l'ensemble de son pôle : je ne parle pas en même temps que mon copain, je ne lui coupe pas la parole, je l'écoute... Il veille au bon déroulement du repas : propreté de la table, respect de chacun pour le service, absence de conflit majeur... Il aide l'enfant à apprécier ce qu'il peut et ne peut pas faire en rapport à ses capacités (âge, physique, quantité, risque...).

Après s'être lavé les mains l'enfant rentre calmement dans la salle de restauration et s'installe à un des pôles prévus pour son service. Lorsque tout le monde est installé dans un calme relatif, le repas peut débuter.

Un retour au calme est instauré (main levée) après les plats principaux sans lequel la suite n'est pas apportée. Ce retour au calme concerne l'ensemble des personnes présentes dans la salle de restauration. Il est à noter que le but n'est pas que chaque enfant lève la main, mais bien que chacun fasse le silence. La main levée n'est qu'un signal visuel signifiant « je demande le silence » dont l'intérêt est :

1. faire venir le silence par le silence
2. impliquer l'enfant dans la venue du silence

3. amener l'enfant à prendre conscience de ce qui se passe autour de lui
4. montrer qu'à plusieurs, il est possible d'obtenir quelque chose qu'il est impossible d'obtenir seul
5. permettre à l'enfant d'être lui-même à l'origine de la demande

Les enfants débarrassent le couvert aux endroits prévus à cet effet et jettent les emballages à la poubelle.

Spécificités propres au goûter

Bien qu'il n'y ait pas de pôle, il est important que les animateurs déterminent un espace à gérer. Le retour au calme peut se faire à tout moment et ce à l'aide des enfants.

Les enfants participent au service du goûter, notamment lorsque celui-ci se déroule dans la salle de restauration. Ils peuvent également se servir seuls, en particulier lorsque le goûter se déroule à l'extérieur. En effet, dans ce cas là, les enfants peuvent profiter de ce moment pour jouer, discuter, se détendre. Et ce d'autant plus qu'ils sortent de classe et que pour la plupart ils s'apprêtent à faire leurs devoirs.

9. L'Activité

C'est pour l'enfant un moment de détente et de plaisir qui peut permettre de dialoguer avec les autres enfants et l'adulte. L'activité peut être spontanée ou programmée, à l'initiative des enfants ou des animateurs. Elle peut se dérouler aussi bien avec ou sans la présence d'un adulte (Cf. « Quatre postures de l'animateur » en annexes)

L'activité doit être en adéquation selon le temps d'accueil où elle se déroule. En effet, l'enfant a des besoins différents selon les moments de la journée ainsi les activités sont adaptées.

Ainsi, le temps d'accueil du **matin** doit favoriser un réveil progressif de l'enfant afin de lui permettre de commencer la classe dans les meilleures dispositions. C'est pourquoi sera privilégié la mise en place d'espace en libre accès proposant **des activités calmes** telles que jeux de construction, livres, jeux de société, dessins, activités manuelles, création de jeux de société) etc.

Le temps de **pause méridienne** est une période charnière entre la classe du matin et de l'après-midi. Ce temps doit ainsi permettre à l'enfant de récupérer de sa matinée de classe et de « faire le plein d'énergie » pour son après-midi de classe. Les activités proposées doivent prendre en considération des besoins de détente, de calme mais également des besoins de dépense physique. (**Activités sportives, projets danse, impro théâtre.., création d'histoires et de contes**).

Des piques niques sont organisés, des repas à la RPA, des tournois sportifs au gymnase, des rencontres inter écoles.

De la même manière, le temps d'accueil du **soir** se situant après une journée d'école, les activités proposées doivent s'adapter à la fois au besoin de « défoulement » de l'enfant et à la fatigue accumulée durant sa journée. Il faut aussi tenir compte du fait que les parents peuvent venir chercher leur enfant à tout moment. (**Mise en place de différents espaces : devoirs, jeux « libres » sur ce temps**)

L'équipe d'animation doit donc proposer au cours des trois temps d'accueil périscolaire :

- une ou plusieurs activités différentes selon les différents moments de la journée afin de s'adapter au contexte,
- une ou plusieurs activités variées au cours d'un même temps afin de répondre aux différents besoins des enfants, tout en laissant suffisamment de place à l'enfant pour qu'il puisse également être à l'origine d'une activité. Enfin, l'équipe d'animation doit faire preuve de vigilance quant au nombre d'activités proposées afin de ne pas déstabiliser l'enfant par

un choix trop vaste ni créer une forme de concurrence entre activité, voire entre animateurs.

- L'animateur complète des fiches projets (voir annexe). L'Animateur doit prévoir le nombre de séances selon le projet, le contenu des séances, le nombre d'enfants, le matériel dont il a besoin. Il doit réfléchir à ce qu'il souhaite apporter à l'enfant à travers son projet. Ce projet peut être mené par un seul animateur ou par plusieurs animateurs. Il doit être en accord avec les intentions pédagogiques énoncées plus haut.

Les projets sont proposés aux enfants sur le temps du midi avant ou après le repas selon le service auxquels ils mangent. Tous les enfants ont accès à ces projets. Ils participent à ces derniers selon leurs souhaits sur la base du volontariat. Après une période d'essai, l'enfant s'engage ou pas à poursuivre ce dernier sur toute l'année.

Les autres activités sportives, dites « libres » sont également encadrées pour assurer leur sécurité mais aussi favoriser le « jouer avec » et « donner à jouer ».

Sur le temps du matin et du soir, les enfants peuvent aller d'un atelier à l'autre selon leur humeur ou état de fatigue.

L'animateur prend le temps de privilégier **l'échange oral avec l'enfant** sur sa journée, ses préoccupations, ses questionnements sur tous les temps d'accueil

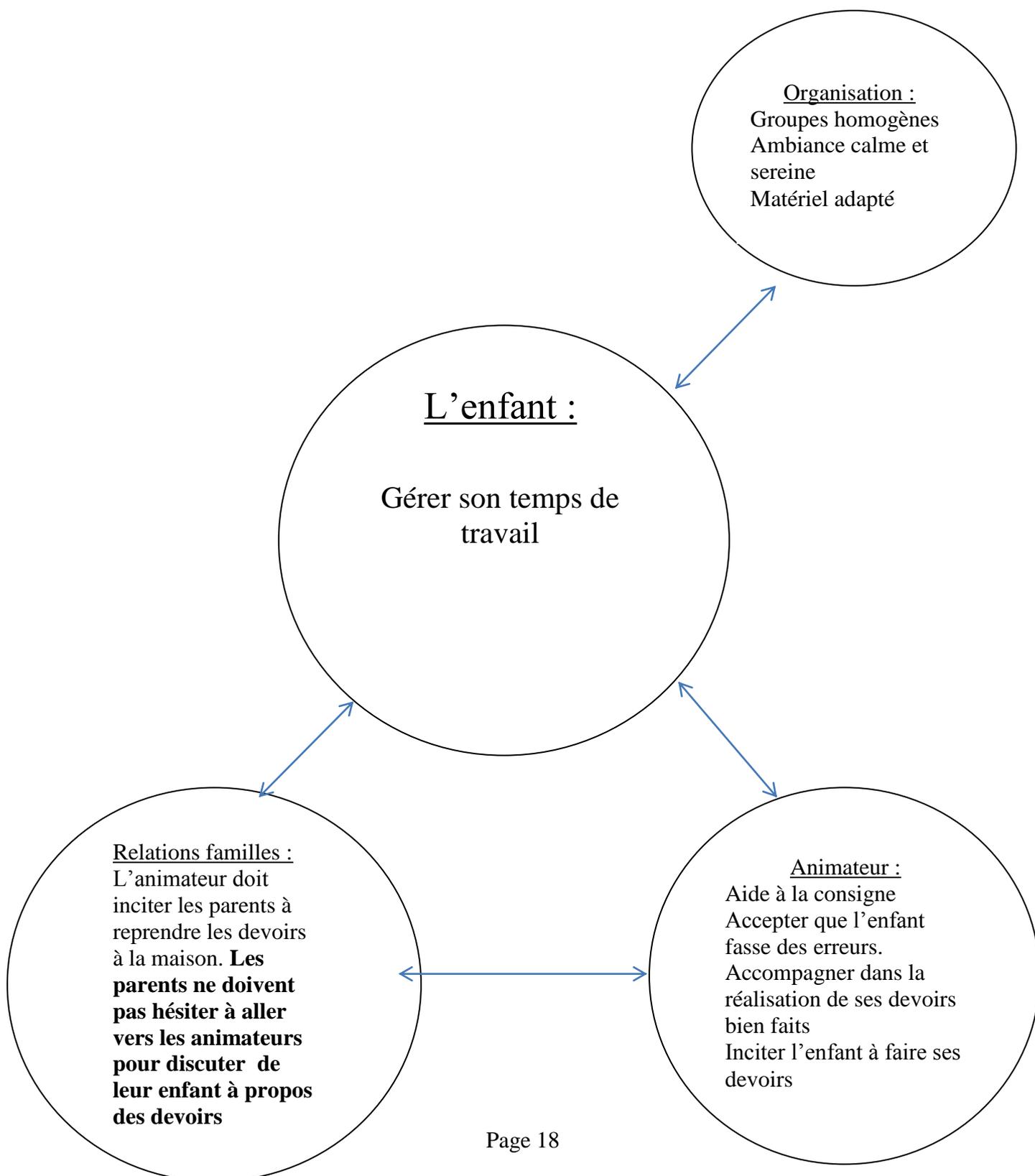
L'ECOUTE est une activité à part entière quelque soit le temps d'accueil.

Afin de favoriser l'unité d'équipe, les animateurs proposent des activités inter-écoles.

En fonction des envies des enfants et des projets proposés. Certains enfants peuvent également changer de services afin de bénéficier de l'activité proposée. Tout cela se fait au cas par cas avec une organisation interne rigoureuse.

10. L'Espace de travail personnel

Objectif : - Permettre à l'enfant de s'avancer dans ses devoirs du soir
- Mener l'enfant vers une certaine autonomie



11. Annexes

Définitions :

Être consommateur, c'est agir, profiter, recevoir

Être acteur, c'est avoir la volonté d'agir, de participer, de donner

Être autonome, c'est décider seul, peser les conséquences de ses actes

Être responsable, c'est répondre de ses actes, assumer, émettre une opinion, se positionner personnellement

Animer, c'est donner vie à, c'est le fait d'entretenir des relations entre des personnes

Projet Éducatif Local :

Document du 10 avril 2003 (document en cours de révision)

Quatre postures de l'animateur

Document de formation Maison des Jeux de Grenoble (2004)

Protocole de fonctionnement des accueils périscolaires Mallerin et des Poussous

Fiche de poste « Animateur Périscolaire »

Moyens de communication sur les activités en cours

Exemple de Fiches projet rédigées